PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE MONTCALM MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, tenue à la salle du conseil, au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest, **le mardi 7 septembre 2021**, à 20 h, et à laquelle sont présents :

Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1 Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2 Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3 Monsieur Francis Mercier, conseiller au siège no 4 Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5 Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Sous la présidence du maire, monsieur Pierre Mercier, formant le quorum.

Était également présente madame Sherron Kollar, directrice générale et secrétairetrésorière

137-2021 ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2021
- 4. DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 5. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7. ADMINISTRATION
 - 7.1 Formation-ADMQ- ABC/DG Intermédiaire
 - 7.2 Conférence -ADMQ- S'ouvrir au changement
 - **7.3** Certificat de paiement **no 1**-9306-1380 Québec inc -pour les travaux de réfection de pavage et des changements de ponceaux sur une partie du rang de la Rivière Sud.
- 8. RÉGLEMENTATION
- 9. RAPPORTS FINANCIERS
 - **9.1** Présentation et approbation des comptes
- 10. VARIA
 - 10.1 Demande des voix de l'Achigan
 - 10.2 Lettres
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

138-2021 <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Pierre Mercier, maire, déclare la présente séance ouverte.

139-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de M. Luc Duval, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du 7 septembre 2021, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

140-2021 <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> <u>ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2021</u>

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de M. Charles Smith, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 10 août 2021, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

141-2021 <u>DÉPÔT DE DOCUMENTS</u>

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois.

142-2021 <u>COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR</u> LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

143-2021 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

144-2021 FORMATION-ADMQ-ABC/DG INTERMÉDIARE

La formation se tiendra le 20, 21 et 22 septembre 2021 en Webinaires;

Sur la proposition de M. Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale participe à cette formation virtuelle;

Que les frais d'inscription au coût de 375 \$ taxes en sus soient payés directement par la municipalité.

Adoptée unanimement

145-2021 CONFÉRENCE-ADMQ-S'OUVRIR AU CHANGEMENT

La conférence se tiendra le 16 septembre 2021 en Webinaires;

Sur la proposition de M. Sylvain Lafortune, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale participe à cette conférence virtuelle;

Que les frais d'inscription au coût de 75 \$ taxes en sus soient payés directement par la municipalité.

Adoptée unanimement

146-2021 <u>CERTIFICAT DE PAIEMENT NO 1- 9306-1380 QUÉBEC INC.-POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PAVAGE ET DES CHANGEMENTS DE PONCEAUX SUR UNE PARTIE DU RANG DE LA RIVIÈRE SUD</u>

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no 100-2021 le conseil a octroyé le contrat pour les travaux de réfection de pavage et des changements de ponceaux sur une partie du rang de la Rivière Sud;

CONSIDÉRANT QUE le montant des travaux exécutés à ce jour totalise 359 051.85 \$ (avant taxes) auquel s'applique une retenue de 10 % conformément aux modalités établies;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement no. 1 déposée par M. Patrick Charron, ingénieur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Bélanger et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement d'un montant de 323 146,50 \$, plus les taxes applicables, à l'entrepreneur 9306-1380 Québec Inc. selon le certificat de paiement no. 1 déposé par M. Patrick Charron, ingénieur.

Adoptée unanimement

147-2021 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de M. Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures payées par internet au montant 970,23 \$ et les chèques émis pour le mois de septembre 2021 du # 8268 au # 8286 totalisant 387 517,14 \$, sont également approuvés selon la liste présentée au conseil.

Adoptée unanimement

148-2021 **VARIA**

1- DEMANDE DES VOIX DE L'ACHIGAN

CONSIDÉRANT la demande des Voix de l'Achigan afin d'obtenir la gratuité de la salle municipale pour le samedi 11 septembre 2021;

Sur la proposition de M. Francis Mercier il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder le prêt de la salle municipale gratuitement pour leur rencontre.

Adoptée unanimement

2- LETTRES DE REMERCIEMENT

Le conseil demande d'envoyer des lettres de remerciement à nos commanditaires et partenaires pour la journée du 28 août dernier.

149-2021 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de M. Charles Smiht, il est résolu à l'unanimité par, les conseillers présents, que la séance soit levée à 20 h 31.

Je, *Pierre Mercier*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

-Original signé-	-Original signé-
Pierre Mercier,	Sherron Kollar,
Maire	Directrice générale et secrétaire-trésorière

150-2021 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 147-2021, lesquelles s'élèvent à 388 487,37 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

-Original signé-	
Sherron Kollar,	
Directrice générale	et secrétaire-trésorière